

SYSTÈMES DE
BADGE RFID

LECTEURS
BIOMÉTRIQUES

CLAVIERS
À CODE PIN

SYSTÈMES
DE VIDÉO
SURVEILLANCE

CONTRÔLE
D'ACCÈS BASÉ
SUR LE RÉSEAU

CAMERAS
LECTEUR DE
PLAQUES



OBLIGATIONS DE L'INSTALLATEUR



En matière d'installation de mécanisme de motorisation,
conformément à la réglementation européenne

CONFORMITÉ AVEC LES NORMES EN VIGUEUR

L'installateur doit s'assurer que le mécanisme de motorisation et la porte sont conformes aux normes européennes applicables, telles que la norme EN 13241 pour les portes et portails industriels, commerciaux et résidentiels motorisés. Cela inclut :

- La sécurité mécanique.
- La sécurité électrique.
- La protection contre les risques d'écrasement, de cisaillement et d'entraînement.

ANALYSE DES RISQUES

Une évaluation des risques doit être réalisée pour identifier et minimiser les dangers liés à l'utilisation de la porte motorisée. Cela peut inclure :

- L'installation de dispositifs de sécurité (comme des cellules photoélectriques ou des bords sensibles).
- Des mécanismes de détection d'obstacles.

DOCUMENTATION TECHNIQUE

L'installateur est tenu de fournir une documentation complète, comprenant :

- Le manuel d'utilisation et d'entretien.
- Les certifications de conformité du produit et des composants.

MARQUAGE CE

L'ensemble motorisé doit porter le marquage CE, attestant qu'il respecte les exigences essentielles de sécurité et de santé définies par les directives européennes (comme la directive machines 2006/42/CE).

FORMATION ET INFORMATION DE L'UTILISATEUR FINAL

L'installateur doit :

- Former l'utilisateur à l'utilisation correcte et sûre du mécanisme.
- Expliquer les consignes d'entretien nécessaires.
- Fournir les contacts en cas de besoin d'assistance ou de maintenance.

MAINTENANCE ET SUIVI

L'installateur doit informer l'utilisateur de l'importance de l'entretien régulier de la porte motorisée, conformément aux recommandations du fabricant. Des contrats de maintenance peuvent être proposés.

VÉRIFICATION FINALE

Avant la mise en service, une vérification doit être effectuée pour s'assurer que :

- Tous les composants fonctionnent correctement.
- Les dispositifs de sécurité sont opérationnels.

Ces obligations visent à garantir la sécurité des utilisateurs et la conformité réglementaire de l'installation. Si vous avez besoin d'informations plus détaillées ou spécifiques, je peux approfondir certains aspects.

CONTACTEZ-NOUS

04 91 18 82 68

cad@controlaccessdistri.com

326 avenue de la Rasclave
ZI Braye de Cau - Lot n°10
13821 La Penne sur
Huveaune

www.controlaccessdistri.com

SOLUTIONS PÉRIMÉTRALES

Optimisez vos systèmes et modernisez vos infrastructures



04 91 18 82 68
cad@controlaccessdistri.com



AUTOMATISME



MOTORISATION



COMMANDE



FERMETURE



CONTROLE

BARRIÈRES ET
PORTILLONS DE
SÉCURITÉ

BARRIÈRES
DE PARKING

BARRIÈRES
LEVANTE DE
SÉCURITÉ

BARRIÈRES
PÉRIMÉTRIQUE

BARRIÈRES
DE PEAGE

BORNES
AUTOMATIQUES
ET MANUELLES

BARRIÈRE
ROUTIÈRE
HYDRAULIQUE

BORNES
MANUELLES

BARRIÈRE
FIXE



PORTES
SECTIONNELLES
INDUSTRIELLES

RIDEAUX
MÉTALLIQUES

PORTES
RAPIDES

PORTES
BASCULANTES

GRILLES DE
PROTECTION

PORTES
PIÉTONNES
AUTOMATIQUES

PORTES
COULISSANTES



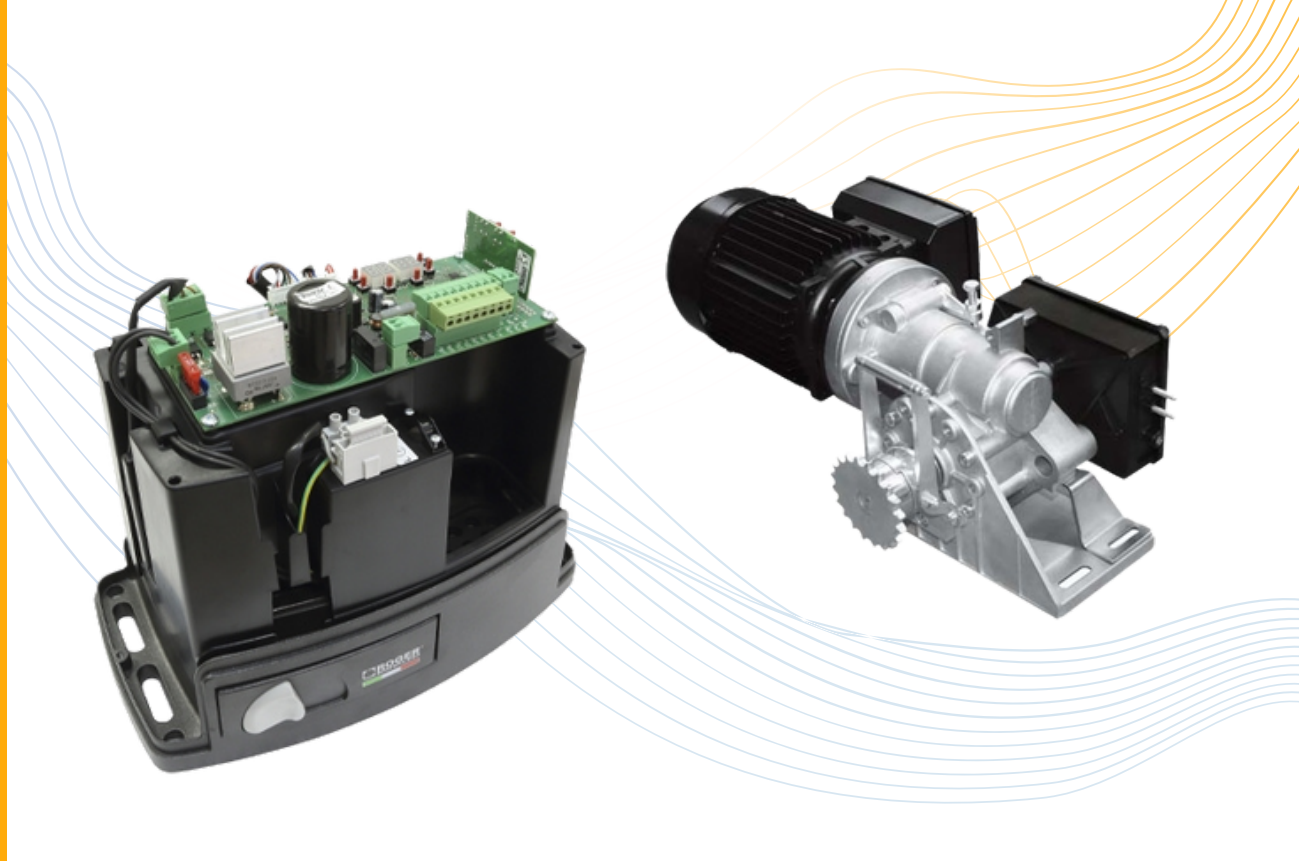
PORTAIL
COULISSANT
INDUSTRIEL

AUTOMATISME
POUR PORTAIL
COULISSANT

PORTAIL
BATTANT

AUTOMATISME
POUR
PORTAILS
BATTANTS

AUTOMATISME
POUR PORTES
INDUSTRIELLES
ET DE GARAGE



04 91 18 82 68
cad@controlaccessdistri.com